

INSCRIPTION 2022-2023

SAINT-AUBIN-DES-LANDES

Les champs marqués d'un * sont OBLIGATOIRES

Représentant légal :

- Nom* :
- Adresse* :
- Ville* :
- Téléphone* :
- Prénom* :
- CP* :
- E-mail* :

Adhérents de la famille :

• Nom* :	• Prénom* :	• Né(e) le* :
<input type="text" value="Professeur"/>	<input type="text" value="Jour / Heure"/>	<input type="text" value="Groupe"/>
• Nom* :	• Prénom* :	• Né(e) le* :
<input type="text" value="Professeur"/>	<input type="text" value="Jour / Heure"/>	<input type="text" value="Groupe"/>
• Nom* :	• Prénom* :	• Né(e) le* :
<input type="text" value="Professeur"/>	<input type="text" value="Jour / Heure"/>	<input type="text" value="Groupe"/>
• Nom* :	• Prénom* :	• Né(e) le* :
<input type="text" value="Professeur"/>	<input type="text" value="Jour / Heure"/>	<input type="text" value="Groupe"/>

COTISATION ANNUELLE :

- | | | |
|-------------------------------|--------------------------------------|--|
| Adhésion (obligatoire) | 12€ <input type="checkbox"/> | • -10% pour 3 cotisations d'une même famille |
| 45 min | 141€ <input type="checkbox"/> | • -15% pour 4 cotisations d'une même famille |
| 1h | 165€ <input type="checkbox"/> | |
| 1h15 | 192€ <input type="checkbox"/> | |



Hors adhésion

En cas de difficulté, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat



Paiement obligatoire pour prise en compte de l'inscription
Les dossiers sans paiement seront retournés

Modes de paiement :

L'adhésion doit faire l'objet d'un paiement séparée par chèque

- Prélèvement 1 fois 3 fois 6 fois

Transmettre le mandat SEPA (disponible sur le site) + RIB

Rappel : Les frais de rejet sont à la charge de l'adhérent. Ils s'élèvent à 18,60€

- Chèque 1 fois 3 fois

Date 1ère échéance - le 5 octobre 2022

- Espèce

- Coupons : ANCV € - Sport ANCV : € - MSA : €

Chèque UP €



Chèques Sports,
Loisirs & Culture

Facture souhaitée* OUI NON

ATTESTATION

Je soussigné(e) reconnais avoir pris connaissance des horaires des cours de danse dispensés par le Grymda pour mon/mes enfants ou moi-même.

Je dégage le Grymda de toutes responsabilités pour tout incident ou accident pouvant survenir en dehors des heures de cours et notamment avant et après celles-ci pendant l'année 2022-2023.

J'autorise par ailleurs les responsables à prendre toute disposition urgente qui entrainerait l'état de santé ainsi que toutes mesures utiles en ce qui concernent la sécurité et la discipline pendant les cours.

J'atteste avoir souscrit une assurance pour la pratique d'une activité extra-scolaire pour mon/mes enfants ou moi-même.

ATTESTATION A FOURNIR OBLIGATOIREMENT AU PLUS TARD LE PREMIER COURS

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur (disponible sur le site Internet du Grymda) et je m'engage à le respecter.

Fait à Le Signature